

## FIP Capital Santé PME IV

### Informations financières au 31/12/2022

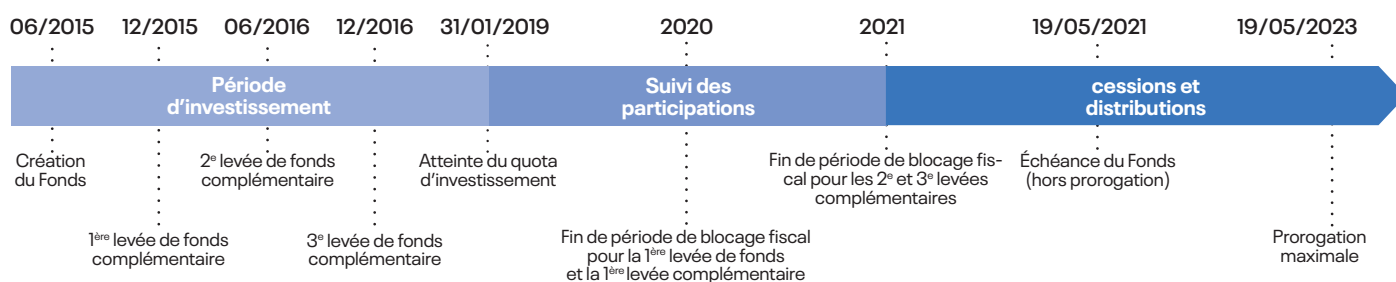
#### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A (IR) - FRO012494318 / Part B (ISF) - FRO012494326
Région d'investissement	Île-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	CACEIS BANK
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 31/12/2022	13
Statut	Depuis le 01/07/2021 - Pré-liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 31/12/2022 (distributions incluses)	556,60€
Performance depuis l'origine	+ 11,32%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus <sup>(1)</sup>	+ 122,64%

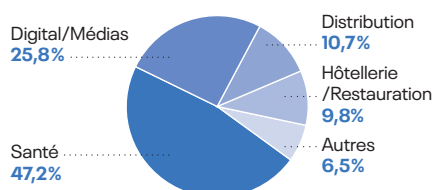
#### DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Pas de distribution effectuée.

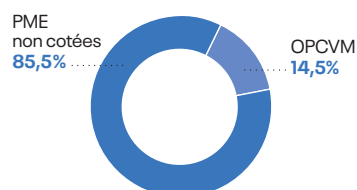
#### HORIZON D'INVESTISSEMENT



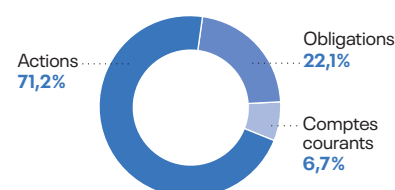
#### RÉPARTITION SECTORIELLE



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



<sup>(1)</sup> Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

## PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds <sup>(2)</sup>
E-Swin Développement	Spécialiste de la lumière pulsée à usage esthétique et médical	Île-de-France	9,9%
Smartline Systems - Get Quanty	Solution de retargeting B to B et de génération de leads	Île-de-France	9,7%
Imactis	Radiologie interventionnelle assistée par ordinateur	Auvergne-Rhône-Alpes	9,5%
Geronimo - Gelazur	Groupe de négoce de produits de la mer surgelés	PACA	8,5%
VIMS	Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée	Occitanie	8,3%
Camping Le Pommier	Hôtellerie de plein air	Auvergne-Rhône-Alpes	7,8%
Autres			26,3%

<sup>(2)</sup> calculé sur les souscriptions initiales.

## PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Fitfin	Holding de Gymspa	2019	Entre 2,5 et 3x
Gymspa	Réseau de salles de sport	2019	Entre 1,5 et 2x
Médicréa	Implants orthopédiques	2020	Entre 1 et 1,5x
Saga	Groupe hôtelier	2020	Entre 1,5 et 2x
EOS Imaging	Imagerie médicale	2021	Moins de 1x
Carving Labs	Dématérialisation de cartes de fidélité sur mobile	2022	Entre 2,5 et 3x
StaffMe	Plateforme de mise en relation entre entreprises et jeunes indépendants	2022	Entre 1 et 1,5x

## VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)							
Année de création	Grandeur constatée	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
2015	VL + distributions	492,31 €	484,78 €	475,24 €	495,86 €	502,73 €	517,58 €	517,76 €	556,60 €
	Montant des frais	0,00 €	14,64 €	14,69 €	14,75 €	87,52 €	106,52 €	125,23 €	143,44 € <sup>(3)</sup>

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
  - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;
  - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
  - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;
  - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

<sup>(3)</sup> Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 151,10 €.

## COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31 décembre 2022, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds est en plus-value de 229 € par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 24 PME a réalisé 11 cessions partielles ou totales ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value couvre les effets d'une défaillance rencontrée sur le secteur de la santé. Les titres de PME en portefeuille ainsi que la part libre sont également en plus-value latente de 98 €.

Sur le semestre écoulé, le Fonds a réinvesti au sein de la société Vims afin de contribuer au développement de son activité.

La valeur liquidative du Fonds est en hausse par rapport au semestre dernier. En effet, les titres des sociétés Carving Labs et StaffMe ont été cédés en plus-value. Les titres des sociétés Geronimo et Vims ont quant à eux été revalorisés, en raison de la progression de leur activité.

L'équipe de gestion travaille à la cession des participations restant en portefeuille dans les meilleures conditions mais anticipe une liquidation totale du Fonds au-delà de sa durée de vie réglementaire.

Au vu du portefeuille, elle estime toutefois que ce Fonds présente un potentiel de revalorisation à terme.

L'équipe de gestion envisage également de procéder à une distribution partielle sur le deuxième trimestre 2023, à hauteur de 10% de la valeur nominale, soit 50 € par part.

# M-CAPITAL

PARIS | 26, avenue de l'Opéra - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028